

## **AVIS PUBLIC**

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 8 avril 2025 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

### **1585 rue Benjamin**

Objet de la demande de dérogation mineure 2025-0013 :

La demande de dérogation mineure 2025-0013 visant à :

- Permettre la reconstruction de la résidence au même endroit suite à un sinistre, alors celle-ci est située à 5,64 mètres de la limite de propriété avant plutôt que les 7,6 mètres minimalement prescrits à la réglementation.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce vendredi 21 mars 2025.

*(signé)*

Nathalie Girard  
Directrice générale et greffière-trésorière